

Rémy Darroux, nouveau sous-préfet à la cohésion sociale et à la jeunesse

La jeunesse, un enjeu important pour La Réunion

Arrivé dans un contexte plus que tendu, le nouveau sous-préfet chargé de mission cohésion sociale et jeunesse, Rémy Darroux, a annoncé ses intentions de continuer le travail réalisé par son prédécesseur, Ronan Boillot, afin de répondre aux défis que sont l'emploi des jeunes.



Le nouveau sous-préfet a présenté hier à la presse sa feuille de route. Au sujet des manifestations de jeunes pour l'emploi, il a dit : « Il faut entendre le message porté qui traduit le niveau de difficulté »

Après deux années passées à la direction des affaires publiques Rhône-Alpes/Auvergne, du réseau de transport d'électricité (RTE), filiale du groupe EDF, Rémy Darroux fait un « retour dans le public ». Âgé de 50 ans, ce dernier a une certaine connaissance des Outremer, après avoir passé deux ans au Haut commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie.

« L'emploi ne se décrète pas »

Présent dans l'île depuis une semaine, le nouveau sous-préfet n'a pas eu le temps de prendre connaissance du contexte économique et social de La Réunion, assurant toutefois avoir « rencontré une minorité d'acteurs ». Ce dernier « mesure le travail fait par Ronan

Boillot sur la jeunesse et de la cohésion sociale », mais également « l'importance que revêtent ces thématiques dans l'île ».

En effet, La Réunion est le territoire le plus jeune de France, avec plus de 300.000 jeunes réunionnais, parmi lesquels près de 22.000 sont sans emploi. Avec de tels chiffres (58,4 % des moins de 25 ans au chômage), Rémy Darroux a assuré que « le niveau de l'enjeu pour l'île est extrêmement important, c'est un enjeu collectif pour ma part ».

Quelques jours avant son arrivée à La Réunion, des mobilisations de jeunes ont été organisées pour l'emploi. « Il faut entendre le message porté qui traduit le niveau de difficulté », a précisé le sous-préfet. Face à cette situation, le sous-préfet a indiqué que « l'État a ses responsabilités mais l'État ne travaille pas seul ». De plus, « l'emploi ne se décrète pas, c'est aussi les entreprises qui créent de l'emploi. Il faut encore une fois mailler le terrain, poursuivre le travail partenarial

pour optimiser les crédits. Mais il ne faut pas être dans une fuite en avant », a réitéré Rémy Darroux.

Mettre l'accent sur les entreprises

Pour ce dernier, la solution se trouve donc dans la concertation, raison pour laquelle « je souhaite faire une prise de contact la plus complète et rapide pour m'imprégner des réalités et comment travailler ensemble ». D'autant que cet ancien du secteur privé aura également la charge d'aider les entreprises les plus en difficultés, dans un contexte où l'économie réunionnaise manque de dynamisme : « la problématique est de créer des emplois, la dynamique ne doit pas être assez forte ».

L'objectif sera alors de relancer cette dynamique, car l'emploi des jeunes concerne le monde du travail, mais aussi « la politique de la ville, de la lutte contre l'illettrisme, l'accès à l'emploi car certaine catégorie de personne se heurte à une succession de difficultés qui les fragilisent et les maintiennent éloignés de l'emploi », ainsi que « l'accès aux soins, au logement », a évoqué le sous-préfet.

Pour l'heure, ne connaissant pas « la finesse de la mécanique » à La Réunion, tant en matière de budget que de dispositifs existants. Toutefois, la priorité pour le nouveau sous-préfet sera de permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi, « ce n'est pas facile de traiter ce genre de difficultés, il faut regarder, de manière cohérente et collective, tous les dispositifs pour que demain, on gagne en efficacité ».

Céline Tabou

Edito

L'art de l'esbroufe

Selon le dictionnaire, l'art "d'esbroufer" est d'imposer à quelqu'un par son assurance ; c'est impressionner son vis-à-vis. Étalage de manières hardies, insolentes, fanfaronnades... S'agissant d'un vol à l'esbroufe, cela consiste à bousculer la victime qui est dévalisée. Ces définitions conviennent parfaitement à la situation créée par le Président de Région. Il est perdu, alors il fait dans l'esbroufe.

Il revient bredouille du Forum des RUP où il s'est fait photographier avec le Président de la Commission, José Manuel Barroso, sur le point de partir. Mauvais présage. Pour impressionner, il a emmené une forte délégation de Réunionnais. Résultats : il n'a même pas eu un mot du Président de la Commission ni sur l'avenir de la canne, ni sur le destin de l'octroi de mer, encore moins sur la suite des APE (Accords de Partenariat économique). Ce déplacement fut un échec total.

Pour couvrir ses insuffisances, il se saisit du recul du gouvernement sur le financement de la continuité territoriale pour dénoncer l'exécutif socialiste

qu'il accuse de trahison; cela lui sert de matrice pour réunir des maires fragiles. Il leur fait miroiter des promesses d'aides et d'assistances. Il pense que les maires lui renverront l'ascenseur en 2015. Lui qui n'a même pas respecté la confiance de Tak demande aujourd'hui aux maires de lui faire acte d'allégeance.

Voilà pourquoi, il craint la droite et pense retrouver son fauteuil grâce à la générosité des socialistes.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

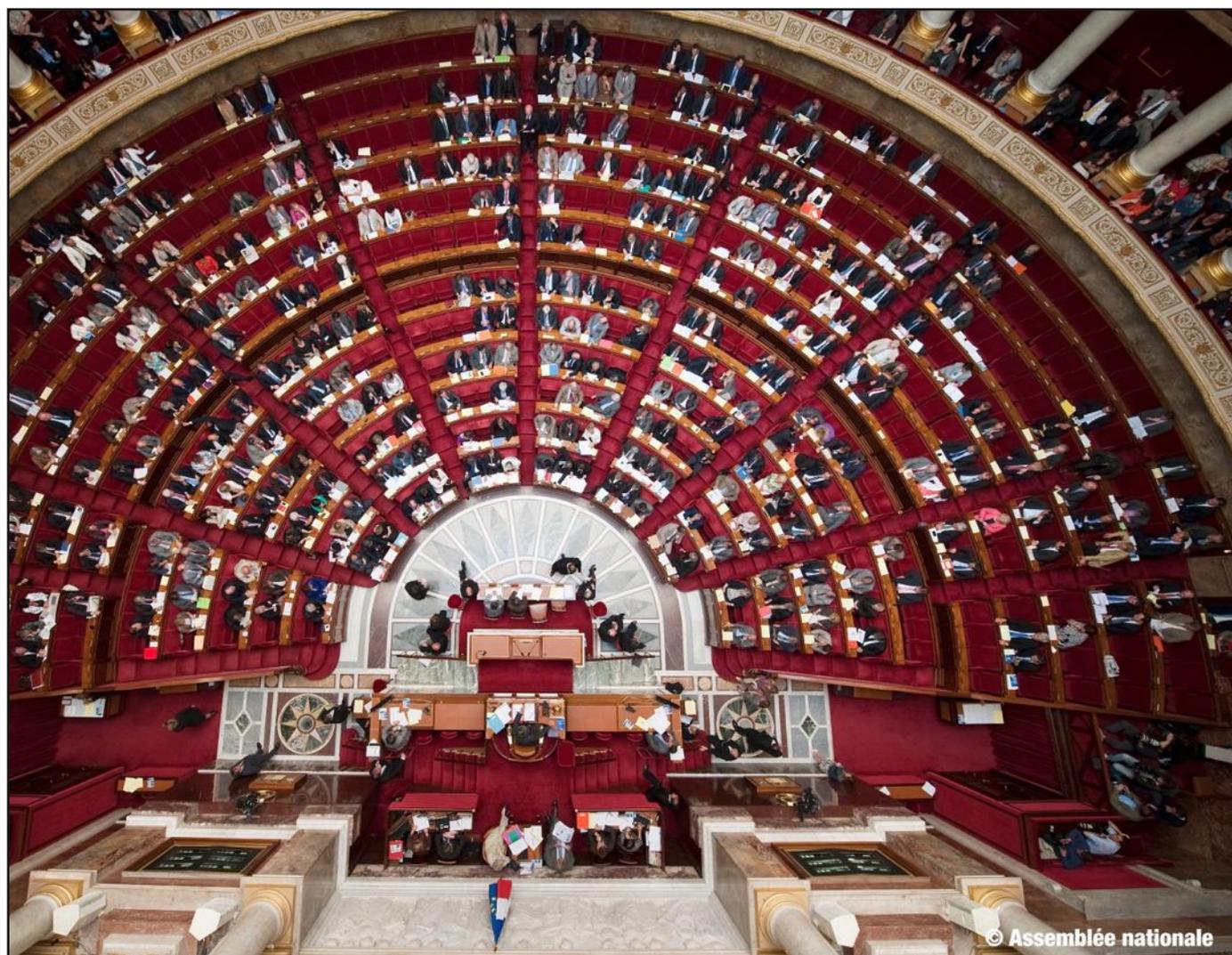
SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Le budget est voté par les députés...

Le projet du gouvernement jugé par la Commission européenne

Vers un rejet du budget français

Selon l'agence de presse, Reuters, la Commission européenne devrait rejeter d'ici la fin du mois d'octobre le projet de budget 2015 présenté par la France et demander qu'il soit modifié pour respecter les engagements pris par Paris en matière de réduction des déficits.

Pour la première fois, l'institution devrait utiliser ses nouvelles prérogatives, instaurées en 2013 par les États membres, en matière de contrôle des budgets nationaux. Ce contrôle européen est entré en vigueur à l'automne 2013, dans le but de s'assurer de l'aboutissement du resserrement de la discipline budgétaire collective. Ce contrôle va de la règle d'or – l'obligation de revenir à

l'équilibre des comptes d'État à 3 % du PIB, à des pénalités financières (jusqu'à 0,2 % du PIB) en cas de violation des engagements.

La procédure disciplinaire engagée

Selon Reuters, la Commission pour-

rait faire passer la procédure disciplinaire engagée contre la France au dernier stade avant celui des sanctions. Toutefois, elle accorde deux années supplémentaires à la France, pour ramener son déficit dans les limites imposées par les traités. Ce délai serait bienvenu pour Pierre Moscovici, le commissaire désigné par la France et sensé prendre le portefeuille des Affaires économiques et monétaires dans la nouvelle Commission. En effet,



... mais la Commission européenne exerce une tutelle sur cette décision.

cette mesure serait un moyen pour lui de prouver que son pays ne bénéficie d'aucun traitement de faveur, contrairement aux soupçons contre lui.

La décision envisagée par la Commission européenne « sauverait la face de tout le monde », a déclaré Pierre Moscovici, ajoutant que « même si c'est un peu humiliant pour la France, elle sait sans doute qu'elle ne peut pas s'en tirer sans dommage. » Pour ce dernier, cette situation aura un impact pour « l'Allemagne et des autres, qui s'inquiètent des conséquences à long terme qu'aurait le fait de décrédibiliser les règles mais qui veulent aussi donner à la France et à son président impopulaire une chance de se battre ».

Pas de rejet pour Paris

Il semblerait que du côté du gou-

vernement, la France ne se placerait « pas du tout dans l'hypothèse » d'un rejet du projet de budget, rappelant que le texte ne serait transmis à Bruxelles que le 15 octobre. « Des commentaires sont donc prématurés sur la question de savoir si la Commission européenne demandera une révision », ont indiqué des sources à l'agence de presse, lundi 6 octobre.

Dimanche, le ministre des Finances Michel Sapin avait mis de côté les spéculations sur la décision de la Commission Européenne, assurant que « tout ce qui est dit aujourd'hui est dit en l'air ». Ce dernier avait d'ailleurs indiqué que la France ne réduira pas ses déficits autant que prévu en 2015 mais « je ne demande aucune dérogation à aucune règle », jugeant que « ces règles doivent s'appliquer de la même manière pour tout le monde ».

Le projet de loi de finances a été présenté mercredi 1er octobre, celui-ci renonce à ramener le déficit à

la limite européenne de 3 % du produit intérieur brut (PIB) dès l'an prochain comme promis initialement après l'obtention d'un premier délai de deux ans. Le retour à 3 % est désormais prévu fin 2017. Face à cette situation, Manuel Valls avait expliqué que ce report était dû à la faiblesse de la croissance. Cependant, des responsables européens mettent en avant que Paris n'a pas non plus atteint ses objectifs en matière de déficit structurel, signe selon eux que les mesures d'assainissement nécessaires n'ont toujours pas été prises, a révélé Reuters. « Si la Commission conclut que la France, par miracle, a fait ce qu'il fallait en matière structurelle, alors le délai sera prolongé », a dit à l'agence de presse, un autre responsable de la zone euro.

Céline Tabou

Législatives anticipées à Maurice

L'alliance MMM-Parti travailliste favorite des prochaines élections

Le président mauricien, Kailash Purryag, a dissous lundi le Parlement, à la demande du Premier ministre, Navin Ramgoolam.

Pour le moment, seuls le Premier ministre, les ministres et le leader de l'opposition restent en poste.

Le Premier ministre dispose de 60 jours pour décider de la date des prochaines élections législatives dans l'île.

Les dernières élections à Maurice ont eu lieu en avril 2010, rappelle-t-on.

Deux des principaux partis de Maurice, le Mouvement militant mauricien et le Parti travailliste, sont parvenus à s'entendre sur une plate-forme commune. Cette alliance part favorite pour le prochain scrutin.

L'annonce de la dissolution, dans un communiqué de la présidence mauricienne, était attendue depuis la signature en septembre d'un accord électoral entre les deux principaux partis du pays - le Parti Travailliste du Premier ministre Navin Chandra Ramgoolam et le Mouvement Militant Mauricien (MMM) du chef de l'opposition Paul Bérenger, qui a depuis démissionné de ses fonctions.

Pour une réforme fondamentale

Cet accord prévoit qu'en cas de victoire aux prochaines législatives, la coalition des deux partis présente-

ra un texte de loi pour que le président de la République soit élu au suffrage universel. Le président, actuellement élu par l'Assemblée nationale et aux fonctions largement honorifiques, bénéficierait de pouvoirs étendus après cette modification de la Constitution. En cas d'adoption du texte, Navin Chandra Ramgoolam a déjà prévu d'être candidat à la présidence, et, s'il est élu, de désigner Paul Bérenger Premier ministre. Les prochaines élections se joueront entre deux blocs politiques : la coalition nouvellement formée et l'Alliance Lepep, dirigée par Anerood Jugnauth, chef de l'État mauricien de 2003 à mars 2012, quand, en conflit avec Navin Chandra Ramgoolam, il avait démissionné.

Prise de contrôle de vastes territoires

Boko Haram de plus en plus sur les pas de l'État islamique

Une récente vidéo de Boko Haram montrant la décapitation du pilote apparemment capturé d'un avion de guerre nigérian porté disparu dans le Nord-est du pays, si elle est authentique, indique un dangereux tournant pris par le groupe terroriste dans son imitation de l'État islamique en Irak et au Levant (EIL).

Bien que l'armée nigériane ait contesté l'identité de l'homme figurant dans la vidéo de Boko Haram, la presse locale l'a identifié comme le commandant d'escadre, Chimda Hedima et a publié ses photos sur tout le territoire.

La décapitation présumée de M. Hedima est l'indication la plus claire que Boko Haram se considère désormais comme un clone de l'EIL, d'où son imitation croissante de l'État islamique.

Depuis que l'EIL a commencé à s'emparer de territoires en Irak et en Syrie et qu'il a décrété un Califat, avec la décapitation de plusieurs

otages occidentaux, Boko Haram semble avoir changé son modus operandi pour s'inspirer de l'EIL.

Le groupe insurgé nigérian a soudainement commencé à s'emparer de villes et villages dans le Nord-Est, où il est le plus actif et a déclaré un Califat. Il a désormais ajouté la décapitation à sa liste d'atrocités qui comprend les attentats à la bombe sans discernement et les enlèvements.

Ce développement a forcé certains à se demander s'il y a un lien entre Boko Haram et l'EIL.

« Boko Haram, Al-Shabab et l'EIL sont des ramifications de la même branche », a déclaré le professeur Ishaq Akintola, directeur de l'ONG

nigériane, Muslim Rights Concern (MURIC).

Selon lui, « ils sont le produit des hostilités occidentales contre l'Islam, car la plupart de ces groupes sont issus comme Al-Qaïda de l'endoctrinement ».

« Il faut se rappeler qu'Al-Qaïda est un produit des États-Unis qui l'utilisait, mais quand ces groupes ont découvert qu'ils étaient utilisés contre des nations islamiques, ils ont commencé à se retourner contre l'Amérique et ils veulent affirmer leur autorité, leur propre identité séparée », poursuit le professeur Akintola.

LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT ! - 7

La culture de la canne à sucre est en danger à La Réunion. Dans l'intérêt de notre pays, il faut la sauver. Non seulement pour ce qu'elle représente pour l'histoire de La Réunion, pour notre culture et la défense de notre environnement, mais encore pour ses potentialités qui sont grandes. En effet, la canne, ce n'est pas seulement le sucre industriel et quelques rares « sous-produits », mais ce sont encore des centaines de produits dont la mise en valeur peut constituer une base importante pour notre développement économique à caractère durable. Cette chronique vise à en informer les Réunionnais en vue de sauver notre principale activité agro-économique du pays.- chronique à lire le mardi, jeudi et samedi dans votre journal Témoignages.



Au premier plan, un pied de canne Rat gros ventre, origine de Nouvelle Guinée. Un spécimen préservé dans la cour de la DAF. (photo M.M.)

La canne c'est le sucre, mais pas seulement -1-

Quelques lignes d'introduction

La canne à sucre est une graminée. Elle est domestiquée depuis neuf mille ans environ. En Perse, l'actuelle Iran, la canne est cultivée depuis 600 ans avant Jésus Christ. Son origine géographique serait la Nouvelle Guinée d'où elle a gagné l'ensemble de l'Océanie, puis l'Inde, les pays arabes et les pays riverains de la mer Méditerranée et le reste du monde tropical.

Pourquoi et à quelle date s'est-elle implantée dans les colonies insulaires françaises ? C'est lorsque Saint Domingue s'est soulevée que le royaume de France a décidé de la faire cultiver à grande échelle ailleurs dans les îles tropicales sous domination de La France. C'est ainsi qu'elle est devenue la principale culture d'exportation en Martinique, Guadeloupe et dans l'île Bourbon (La Réunion). C'est au début du XIXe siècle qu'il convient de dater la culture de la canne à grande échelle, chez nous.

A l'échelle mondiale la production cannière représente plus d'un milliard trois cents millions de tonnes soit plus de vingt pour cent de la production

agricole mondiale. A La Réunion la production, après avoir tutoyé les deux millions de tonnes, s'est tassée un peu ces dernières années.

Les principaux pays producteurs de canne à sucre sont aujourd'hui l'Inde, Le Brésil, La Thaïlande, la Chine, l'Australie et le Guatemala... On trouve encore la canne à sucre dans les îles tropicales comme l'île Maurice, Cuba, La Réunion. Notons encore que la canne à sucre fournit aussi les deux tiers du sucre mondial.

A quoi sert essentiellement la canne à sucre ? A la fabrication de sucre roux ou blanc, à la production d'alcools de bouche, à procurer du fourrage pour les animaux, le bio-éthanol est une production en développement. Mais, comme je l'ai écrit plus haut notre vulgarisation porte sur les potentialités de la canne à sucre que nous commencerons à décliner à compter de cette semaine.

Georges Gauvin

Vocabulaire

Le saccharose est plus simplement appelé « le sucre ». Il est extrait de la betterave sucrière ou de la canne à sucre. Les principaux composants du saccharose

sont le carbone, l'hydrogène et l'oxygène. Le saccharose est un sucre simple formé par la condensation d'une molécule de glucose et d'une molécule de fructose

Oté

Pran pa sak la finn gaté

Mi sort lir dann in zournal la rényon, lo préfè la anil in konsèy minisipal tanto, lé rar sa. po kosa ? I parétre noré fé in lérèr kan la anvoy lo bann konvokasyon pou bann z'éli, nana in délé pou sa, la ariv tro tar. I prétan, nana ankor rokour parèy dann tan. Ryink bann rokour i pé sanpasé, si z'afèr la kouyonis é i fé pèrd lo tan touzour. Zot i koné nana ryink gratèr d'ki i fé pa l'érèr mi an konvyin. Mé la dopi yèr, mi poz a mwyi bonpé késtyon. Dann la méri la ariv so mérdié, lo mèr la fé vni so gran kador dé frans. Bann moun i bat la lang i di, fanm la la gingn tout, lo vwayaz péié, déménazman, la kaz osi sir plass, èk tout lo bataklan é la finn d'mwa san traka, va d'swa. Défréyé d'tout mi di a ou.lé pa doné voui ! Lo mèr la di « li pran ak, in pwin sé tout » é pétèt si té in kréol la kour noré di « fot profésyonèl ni fou déor in pwin sé tou »

Rapèl a zot la fé in gran tapaz èk sa, la di anou, na pwin sak i fo isi, i mank la konpétans konm souvan ni antan, i fo alé rod laba déor, i fo in gran lékléraz. La gouyav do frans ti kok, mé la pou lo kou la gouyav do frans la gingn in kou d'grèl, la gaté. Tou dinkou mwyin la mazinn mon bann dalon « Nou lé kapab » Zot na rézon baya ! Kan mwin té i travay ankor, èk mon bann kamarad syndikat nou té i sobat osi pou fé donn travay rényoné mé la ankor zot té i profer gouyav do frans, lo bann desidèr té réponn a nou « zot na pwin la konpétans nésésèr isi » lo gran mo, é konm i di dan la ot, i fo fé in apèl a kandidatir nasyonal, pou la gèl té pé kont si zot, mondié sénièr monn ti pé san té i bouy.

Mwin té i pran sa konm in insil, té mank a nou réspè vi tou sa diplomé nou nana , bak plis 5,6,7... 10 mèm an poundiak. Par l'fèt, i pé arivé i mank a nou in léspéshialis, in diplomé rar, na pwin ditou isi, pa in mang a tèr, ni pé alé rod la ba mé tasyon, fé pa an kashièt dérièr nout do. Franshman, i s'pouré, nou lé blizé, blizé pou vréman pran in gouyav dé frans baya, mé pou l'kou, pran pa sak la finn gaté souplé.

Justin